

## COURRIER CLUBS

**N° 1603 du 13 septembre 2023**



### **Décès de Patricia PIERRAT (LUNEAU)**

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Patricia PIERRAT dimanche 10 septembre dans sa 63ème année. Patricia fut responsable de la commission natation synchronisée du Comité pendant 9 ans (de 2001 à 2009) et pendant de longues années Présidente de la section natation artistique de l'ES Massy. Le Président, Rémi HEURTEL et les membres du Conseil d'administration présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

## Conseil d'administration

### **Compte rendu de la réunion du 07 septembre 2023**

Présents : MM. J. BOULANGER - Y. DALMASIE - R. HEURTEL - M. JOUANDON  
Mmes E. DUCLOYER - M. FONDEVILA-VIDAL - M. RAFFESTIN - M. TRENIT

Excusés : L. DOISNEAU - M. DREAN - J. JOUVION - H. KLINGBEIL - D. KONIECZNY - E. PICAULT - C. RIMBERT - C. TOURNECUILLERT

Invité : F. HUERTAS

Les comptes rendus du Conseil d'administration du 25/05 et des réunions de bureau des 8 et 22/06 sont approuvés.

#### **PROGRAMME NATATION COURSE 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2023**

Le Comité recherche des piscines d'accueil pour les compétitions suivantes :

- 7 et 8/10 : Meeting Essonne
- Décembre : Circuit Avenirs par secteur : secteurs 1, 2 et 3.
- Décembre : Journées départementales par secteur : secteurs 1, 3

et 4

F. HUERTAS participera au « Séminaire des entraîneurs franciliens de natation course et eau libre » organisé par la LIFN le 30/09.

### **PROGRAMME NATATION COURSE 2024 suite réunion de juin avec la LIFN :**

Le Comité organisera trois vidéo conférences (une par catégorie de nageurs : Avenirs/Benjamins/Juniors Seniors), avec les entraîneurs des clubs. A l'issue de ces échanges, la commission natation du Comité se réunira pour proposer le programme de natation départemental 2024 qui sera validé lors du Conseil d'administration du 19/10.

### **SELECTION COUPE DES DEPARTEMENTS DU 15/12/2023**

Après vérification, la distance entre l'hôtel et la piscine impose d'utiliser le bus durant toute la compétition. Reste à faire : réserver les repas de midi ainsi qu'une chambre d'hôtel pour les 2 chauffeurs. Action : M. TRENIT.

### **STAGE POUR LES NAGEURS « AVENIRS » AU PRINTEMPS 2023**

Le stage des Avenirs aura lieu du dimanche 7 avril au samedi 13 avril 2024

à Aubigny sur Nère. Reste à faire : réserver le bus pour le déplacement A/R,

le véhicule n'étant pas indispensable durant la semaine de stage.

Action :

M. FONDEVILA-VIDAL.

Le budget du stage sera présenté au Conseil d'administration du 19/10 pour déterminer le montant de la participation des parents.

### **NATATION ARTISTIQUE**

Le Comité adresse toutes ses félicitations aux deux nageuses qui ont brillé

en juillet à Fukuoka (Japon) puis en août à Funchal (Portugal) :

Oriane JAILLARDON et Laelys ALAVEZ.

### **TOUR DE TABLE :**

Y. DALMASIE :

- Le trésorier remercie les personnes qui ont participé à la cagnotte lancée suite à la disparition de notre collègue : Georges BUZY. Un chèque sera remis à sa fille, Nathalie, par le Président.

M. FONDEVILA-VIDAL :

Suite au mail reçu par les clubs le 6 septembre sur le nouveau « Savoir-nager

en sécurité » qui remplace le « Sauv'Nage », une note explicative sur le

devenir des tests ENF (notamment le Pass'Sports de l'eau) serait la

bienvenue (maintien des tests ? si oui, les conditions de passage ?

maintien des déclarations sur le module ENF d'ExtraNat ?.

Action : F. HUERTAS

R. HEURTEL :

Rappel aux responsables de commissions de transmettre au secrétariat du Comité, dans les meilleurs délais, leur rapport en vue de l'Assemblée générale fixée le dimanche 19 novembre 2023.

Martine FONDEVILA-VIDAL  
Secrétaire générale

## **FFN- Information Lancement campagne labellisation 2023**

Entièrement informatisée via la plateforme ExtraNat, la nouvelle procédure de labellisation est grandement simplifiée et automatisée. Désormais, ce sont des labels Or, Argent et Bronze qui seront attribués aux clubs. Outre l'octroi d'un label, le dispositif permet au club d'évaluer son niveau de structuration au regard des critères fédéraux et de se situer dans l'écosystème fédéral. Le dépôt des dossiers est fixé jusqu'au 30 septembre. Toutes les informations et

## Natation course

### Urgent- Recherchons bassins

Voici l'état des compétitions pourvues et non pourvues en bassin.  
Nous comptons sur votre réactivité pour vous positionner sur les compétitions sans bassin.

Dates	Evenements	Secteurs.	Lieux	
	Challenge des écoles de natation	1		
	Challenge des écoles de natation	2		
	Challenge des écoles de natation	3		
	Challenge des écoles de natation	4		
17/12/2023	Circuit avenir 91	1	MASSY	
Décembre	Circuit avenir 91	2		
Décembre	Circuit avenir 91	3		
17/12/2023	Circuit avenir 91	4	VIRY-CHATILLON	
Décembre	Journées départementales	1		
10/12/2023	Journées départementales	2	DOURDAN	
Décembre	Journées départementales	3		
Décembre	Journées départementales	4		
07/10/2023	08/10/2023 2ème meeting de l'Essonne	Tous		
25/11/2023	26/11/2023 Championnats Benjamins automne web confrontation	tous	LES ULIS	
02/12/2023	03/12/2023 Interclubs avenir	tous	MASSY	
11/11/2023	12/11/2023 Interclubs TC	LIF	VIRY-CHATILLON	
	12/11/2023 Interclubs TC (toute la journée)	LIF	MASSY	
03/11/2023	05/11/2023 Challenge BRUNET (Qualif France)	LIF	MASSY	
18/11/2023	19/11/2023 Interclubs TC Poule régionale	LIF	MASSY	
21/10/2023	22/10/2023 Meeting de Yerres	CLUB	YERRES	
15/10/2023	16/10/2023 Meeting de Saint Michel sur Orges	CLUB	SAINT MICHEL	
<b>2024</b>				
28/01/2024		Circuit avenir	1	MASSY
24/03/2024		Circuit avenir	1	MASSY
01/03/2024	03/03/2024	Circuit nationale Meeting national	FFN	MASSY
26/04/2024	28/04/2024	Challenge de Massy	CLUB	Massy

## Le savoir nager en sécurité remplace le Sauv'nage

**Dès cette saison, le test du Savoir-Nager en Sécurité devient l'unique référence du savoir-nager sécuritaire, hors temps scolaire, notamment au sein du mouvement sportif et plus particulièrement au sein de la Fédération Française de Natation, il succède au Sauv'nage.**

Le « savoir-nager » en sécurité correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce, milieu naturel sécurisé). Cette maîtrise du milieu aquatique permet d'accéder à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport, ou dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, aux enseignements obligatoires ou aux activités optionnelles.

**Il est donc demandé à tous les clubs FFN de faire passer le test du Savoir-Nager en Sécurité (SNS).**

L'enregistrement des sessions d'évaluation du test du Savoir-Nager en Sécurité s'effectue exclusivement sur le site dédié du ministère des Sports : <https://www.sports.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-noyades-et-de-developpement-de-l-aisance-aquatique-1129>

**Compte tenu de ces nouvelles dispositions, il ne sera plus possible de saisir des Sauv'nage dans le module ENF de la FFN. De même, il ne sera pas possible de saisir des tests du Savoir-Nager en Sécurité dans le module ENF de la FFN.**

**Cependant, rappelons que toutes les données qui seront enregistrées dans la base de données ministérielles alimenteront automatiquement la base de données fédérales sans que vous ayez à engager d'autres démarches.**

Il sera nécessaire que les encadrants du club s'inscrivent sur la plateforme ministérielle :

- Lien d'accès à la rubrique d'enregistrement des encadrants :  
<https://aisanceaquatique.fr/preventiondesnoyades/intervenant/>

**Il est à noter que, via la mise en œuvre d'une API entre les systèmes d'informations respectifs, :**

- Si vous disposez d'une carte professionnelle à jour ou si vous disposez d'un brevet fédéral FFN éligible et enregistré auprès de la FFN, vous vous retrouverez dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez votre club, votre comité départemental et votre ligue dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez vos licenciés dans la base de données ministérielles

En savoir plus

## Licences

### Règles applicables en matière de certificat médical saison 2023.2024

ICI

### Formulaire licences 2023/2024

Les formulaires 2023-2024 sont disponible sur le site de la FFN  
Il sont dorénavant remplissables en ligne en ouvrant le document avec Acrobat Reader

Accès au formulaire

## Commission des officiels

# Devenez **officiel**



Ils sont **indispensables** à la bonne réalisation de nos compétitions ! Renseignez-vous auprès de votre club pour rejoindre la **grande famille des officiels**.



[www.lif-natation.fr](http://www.lif-natation.fr)

# Les 4 titres d'officiels



## < LE CHRONOMÉTREUR

Il doit avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique. Il enregistre les temps des nageurs à la ligne où il est affecté.



## ^ LE JUGE ARBITRE

Il doit avoir 18 ans révolus le jour de l'examen théorique et avoir le titre de starter. Il dirige toute la compétition et peut disqualifier un nageur.

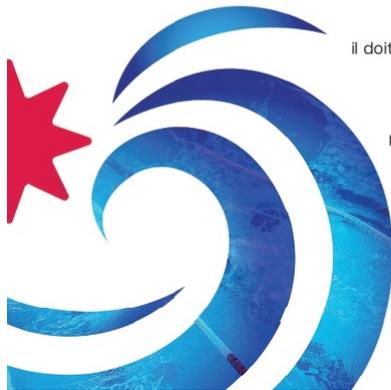
## LE JUGE >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de chronométrateur. En fonction de son affectation, il peut contrôler la régularité des virages, de la nage, ou de l'ordre d'arrivée des nageurs.



## LE STARTER >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de juge. Il réalise la procédure de départ de chaque course.



Photos : Yann Deret - Graphisme : Agence SweetPixel.fr

## Formations

Le CDOS 91 organise

# FORMATION SPORT SANTÉ PRESCRI'FORME

## SESSION OCTOBRE 2023

Inscriptions par mail [jusqu'au](mailto:julienalonso@franceolympique.com)  
[08/09/2023](mailto:julienalonso@franceolympique.com)



## PARTIE EN DISTANCIEL

jusqu'au  
mercredi 11 octobre

## PARTIE EN PRÉSENTIEL

Jeudi 12, samedi 14  
et jeudi 19 octobre

## INFORMATIONS

 01.60.78.27.58

 [julienalonso@franceolympique.com](mailto:julienalonso@franceolympique.com)



Délégation régionale académique  
jeunesse, engagement et sports



Le CDOS Essonne vous informe qu'il reste des places pour la session de formation Sport Santé Prescri'Forme du mois d'octobre. Il maintient exceptionnellement l'ouverture des inscriptions cette semaine afin de compléter le groupe d'apprenants. N'hésitez pas à diffuser l'information auprès de votre réseau.

Quelques rappels :

- **Inscription** : par mail à l'adresse [julienalonso@franceolympique.com](mailto:julienalonso@franceolympique.com)
- **Public** : éducateur sportif disposant d'un diplôme d'Etat ou fédéral
- **Ce qu'elle permet** : prise en charge de public ayant des limitations fonctionnelles nulles ou minimales
- **Coût** : 200€ pour les éducateurs sportifs licenciés au sein d'une association sportive et 230€ pour les non licenciés
- **Partie en distanciel** : jusqu'au mercredi 11 octobre /
- **Partie en présentiel** : jeudi 12, samedi 14 et jeudi 19 octobre (9h-18h)

En savoir



Le département de l'Essonne s'est engagé dans le programme Club inclusif, afin de proposer à ses clubs sportifs volontaires de se former à l'accueil de personnes en situation de handicap. Ce programme est entièrement gratuit pour les clubs sportifs, financé par le département de l'Essonne. Il s'adresse aux dirigeants et aux encadrants sportifs et est généraliste à toutes les disciplines sportives pour permettre aux clubs d'accueillir des pratiquants en situation de handicap sur des temps de pratiques partagés ou entre pairs selon la demande. Pour cela, chaque club, en plus d'apports théoriques et pratiques, bénéficie d'un accompagnement spécifique de 6 mois par les Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté pour construire un projet d'accueil du public en situation de handicap dans leur structure. Ainsi, une première session du programme « Club inclusif » est proposée aux clubs du département de l'Essonne, **à partir du mardi 19 septembre 2023**, à Mennecy. Ce dispositif permettra aux clubs d'accueillir des personnes en situation de handicap sur leurs temps de pratique.

Pour rappel, l'objectif de ce programme est de :

- Développer l'offre de pratique parasportive sur le département ;
- Créer un réseau de clubs para-accueillants pour faciliter le partage d'expérience et avoir une mutualisation des ressources entre les clubs ;
- Permettre aux essonniens de trouver un club près de chez eux qui puisse accueillir des personnes en situation de handicap ;

Voici plusieurs éléments de mobilisation et de communication à destination de vos clubs :

Le formulaire d'inscription à destination des clubs du département volontaire de s'y engager : <https://form.jotform.com/231292117611346>

Une plaquette de présentation du programme à destination des clubs sportifs (en pièce jointe) ;

Le tableau récapitulatif des dates des différents modules (en pièce jointe) ;

Cette affiche digitale que vous pouvez également transmettre auprès des clubs.

N'hésitez pas à mettre l'adresse mail [club-inclusif@france-paralympique.fr](mailto:club-inclusif@france-paralympique.fr) en copie des mails envoyés à vos clubs pour que nous puissions répondre à leurs questions.

Enfin, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce programme. Vous pourrez également retrouver plus d'information sur le site internet dédié au programme Club inclusif, que vous pouvez également communiquer aux clubs pour qu'ils disposent de plus d'informations : <https://club-inclusif.fr/>

## Plan de formations 2ème semestre 2023

## du Conseil départemental

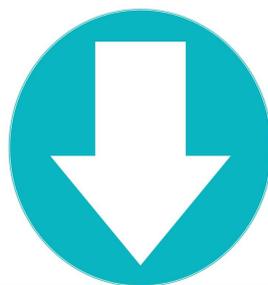


[Accès au plan de formation](#)

## Catalogue des formations de l'ERFAN IDF disponible pour la saison 2023-2024



[Accès au catalogue](#)



# Formations

## Infos



Lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français, Ma Petite Sponso permet aux entreprises et à leurs clients de gagner à soutenir le sport amateur.

En faisant simplement leurs achats, vos adhérents obtiennent des remboursements pour eux et génèrent automatiquement pour le club des dons financés par les entreprises partenaires.

En résumé, les achats quotidiens de vos licenciés et de leurs familles vous rapportent de l'argent !

[En savoir plus](#)



Application lancée par la Région Ile de France, dédiée aux jeunes franciliens âgés de 15 à 25 ans qui propose des aides et des bons plans, **comme une aide de 100€ pour une inscription en club de sport pour les 15/17 ans** ou un concours permettant de gagner des places pour la Coupe du Monde de Rugby...

[En savoir plus](#)

## Reconduction du dispositif Pass'Sport sur 2023.2024



Afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs pour la saison 2023-2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques vient de reconduire le dispositif Pass'Sport.

Pour mémoire, le Pass'Sport offre une déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club, adhésion et/ou licence comprise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023, aux jeunes :

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
  - de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
  - de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- et aux étudiants boursiers et aux bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Saviez-vous que le Pass'Sport a été attribué à 1,22 million de jeunes en 2022 ?

Le dispositif a permis de favoriser plus de 20% de jeunes et leur famille au sein de 58 000 associations sportives.

A noter cette année, le Pass'Sport est accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comprenant une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets » :  
salle de fitness, salle d'escalade, club de foot, patinoire...

Et ce n'est pas tout, le Pass'Sport est également ouvert aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Éducation Populaire proposant une activité sportive sur tout le territoire !

[En savoir plus](#)

# Offres d'emploi

**Le SCA2000 Évry recrute deux maîtres-nageurs  
(MNS et/ou BNSSA)**

**Voir l'offre du SCA2000**

**Le CN Viry-Châtillon recrute éducateurs (BESSAN,  
BPJEPS- MSN)**

**Voir l'offre du CNV**

**L' USRO recrute entraîneurs  
(BEESAN, et BPJEPS AAN,MSN et brevets fédéraux)**

**Voir l'offre de l'USRO**



## Comité Départemental de Natation de l'Essonne

M.D.C.S. 62 bis boulevard Charles de Gaulle, 91540, MENNECY

Mail : [comite91.natation@wanadoo.fr](mailto:comite91.natation@wanadoo.fr)

Site internet : <https://essonne.ffnatation.fr/>

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

